

COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg Chef-lieu

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

date convocation : 22 mai 2014
transmise le : 22 mai 2014

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14
Conseillers représentés : /

Séance du : 27 mai 2014

Sous la présidence de M. Jean-Charles GANGLOFF, Maire

Membres présents :

M. SCHOTTER, M. AMANN, Mme MULLER, M. FAVIER, adjoints au maire,
Mme WENDLING, M. LORENTZ, M. LEHMANN, Mme KLEIN,
Mme HEILIG, M. SCHNITZLER, M. WICKER, Mme MARTINS, M. LANG

Membre absent excusée : Mme MOREL

A été désignée comme secrétaire de séance : Mme KLEIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal du 22 avril 2014

1) Diagnostic Accessibilité Handicapés

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le diagnostic d'accessibilité voirie a pour but :

- de dresser le constat de l'état d'accessibilité actuel de la voirie, des espaces publics et des établissements recevant du public (ERP) communaux,
- de préconiser les aménagements nécessaires,
- de participer éventuellement à la réalisation du cahier des charges permettant la consultation des entreprises.

Chacune de ces phases étant effectuée en fonction de la méthodologie décrite dans la proposition faite par M. Pierre FREY conseiller de l'association EGEE ALSACE, délégation Nord Alsace CCI 10, place Gutenberg à 67000 STRASBOURG moyennant la somme de 2.364 € net de taxe, fera l'objet d'une validation par le conseil municipal.

Ce diagnostic devra permettre d'établir le « plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics » (PAVE) ainsi que l'état actuel des établissements recevant du public (ERP).

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accepter la proposition de EGEE ALSACE pour un montant de 2.364 € net comprenant 6 interventions, soit : 3 conseillers pour une journée, programmées d'un commun accord, en principe au courant du premier semestre 2014
- d'autoriser le maire à signer la proposition pour commande.

2) Travaux de voirie et fleurissement

- Voirie :

Une étude de l'ensemble des travaux de voirie, Altgass, Rue de l'église à Ittlenheim, trottoirs Rue de Saverne, Rue de la Mairie avec démolition de l'ancien local des pompiers à Neugartheim sera présentée pour la rentrée de septembre 2014, selon un cahier des charges préparé par M. Gilles FAVIER, Adjoint au Maire et après avoir consulté les riverains de l'Altgass.

- Fleurissement :

L'étude faite par le paysagiste Bruno KUBLER, suite à l'état des lieux, fera l'objet d'une première présentation à la commission fleurissement le 27 juin 2014. Le rapport final sera présenté par M. KUBLER à l'ensemble du conseil municipal, lors d'un prochain conseil où les choix seront fixés en fonction du budget.

3) Jeux et équipements sportifs

M. le Maire explique aux conseillers présents que la réparation de la tyrolienne est en cours pour une somme de 556 € TTC et qu'il y a lieu de programmer un contrôle annuel pour tous les jeux pour un montant de 450 € HT ainsi qu'une vérification biennale des équipements sportifs (but de football et panneaux de basket) d'un montant de 164 € HT. L'offre de la société SATD s'élève au total de 736,80 € TTC.

Les panneaux de basket devront être repeints et les filets remplacés.

La sécurisation du toboggan devra être programmée. Un serrurier passera sur place et établira un devis en conséquence.

Remarques concernant la Cour d'école : réflexion concernant la fermeture par un grillage, car l'espace est occupé hors période et horaires scolaires, notamment sous le préau où régulièrement sont ramassés des cannettes vides et des mégots.

Faut-il sécuriser la cour d'école, déplacer le terrain de basket ?

Si des mineurs sont vus et interpellés, faire un courrier aux parents.

4) Informatique Mairie : logiciels Horizon village

Le logiciel Horizon village pour un montant de 4.525,44 € TTC prévu au budget (en investissement) fera l'objet d'une commande, ainsi que les prestations mise à niveau et assistance pour un montant de 641,76 € TTC (en fonctionnement).

La société JVS MAIRISTEM fera une proposition pour un ordinateur portable, un vidéo projecteur ainsi qu'un serveur pour les élus.

5) Ecole FELSCH – rentrée scolaire 2014-2015

- Départ à la retraite de Mme Lucienne CASPAR, ATSEM : une réception est prévue le 27 juin 2014 à 16h15 dans les locaux de la mairie. Seront invités M. CASPAR, les enseignantes et le Directeur, le personnel communal et l'ensemble des élus. Un cadeau sera offert par la municipalité.
- Remplacement du poste d'ATSEM : le contrat d'accompagnement dans l'emploi avec Mme Christiane RICHARD, actuellement à Willgottheim comme assistante à la vie scolaire, sera reconduit pour une année, avec une convention de mise à disposition à l'école de Neugartheim.
- Suite à la décision de la Direction Académique du retrait d'un poste d'enseignant du 1^{er} degré correspondant à la 3^{ème} classe élémentaire de l'école FELSCH de Neugartheim-Ittlenheim, Mme Sophie KAISER, enseignante à l'école FELSCH a décidé une mutation à l'école de Willgottheim. A la rentrée 2014-2015, le RPI se composera de 3 classes maternelles et de 4 classes élémentaires.

- Rythmes scolaires : La commission des affaires scolaires verra avec Willgottheim pour traiter ensemble les réponses du questionnaire adressés aux parents d'élèves.

6) Tract - Questionnaire aux habitants de NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

- Présentation et lecture de l'ensemble du questionnaire par Mme Elisabeth KLEIN. Modifications à y apporter et à confirmer par retour de mail pour le finaliser avant le 20 juin.

7) Inauguration de la salle « le trait d'union » et de l'atelier municipal

- Date retenue : 19 avril 2015.

8) Règlement d'utilisation pour la location de la salle « le trait d'union »

- Un seul règlement pour les associations et habitants. Le planning ainsi que le règlement feront l'objet d'un affichage sur les lieux. A respecter scrupuleusement.

9) Logements communaux : suite à une réunion avec les locataires et les adjoints responsables de la gestion du locatif, un point sur l'état des lieux a été fait et des travaux d'entretien et réparations seront programmés. Concernant le nettoyage de la cage d'escalier, partie commune, fonctionnant par un roulement à tour de rôle, un point sera fait prochainement.

10) Chasse communale : Le contrat de location de chasse arrive à échéance au 1^{er} février 2015. Une convention de gré à gré pour le renouvellement avec l'actuel locataire est envisagée.

11) Urbanisme

- Liste des demandes d'autorisation déposées, en cours d'instruction et délivrées.
- Information sur la loi ALUR

12) Divers

Clôture de la séance à 0H10.